

ENTRE NOUS "METEOS"

L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 DECEMBRE 1952

Convoqués en Assemblée Générale par les bulletins de Juillet et Octobre 1952- nos adhérents se sont réunis le 14 Décembre 1952 Salle Navard, 196, Rue de l'Université.

La séance est ouverte à 10 heures 15 par POIREAU Président qui remercie les membres présents et lit l'ordre du jour de l'Assemblée Générale :

- Le Compte rendu de l'activité de l'A.A.M. en 1952.
- Le Compte rendu financier.
- L'Election des membres du bureau.
- L'Admission des nouveaux membres.
- La Modification des Statuts.
- Le Programme d'activité 1953.
- Les questions diverses.

Le Président expose l'activité de l'A.A.M. au cours de l'année 1952.

1°) Cours de perfectionnement.- L'Association a abandonné les cours de perfectionnement Salle Navard.

Ceux-ci sont remplacés:

a) par des périodes d'instruction à St-Cyr ou dans certaines stations Météorologiques- ainsi que l'annonce en a été faite dans les bulletins de 1952.

b) des cours par correspondance qui sont envoyés par les régions aériennes aux Anciens Météos, appartenant à l'Association ou non, qui en ont fait la demande. En ce qui concerne les membres de l'A.A.M., le Président a fait inscrire pour les camarades qui avaient antérieurement à 1952, manifesté le désir de suivre les cours. Ces adhérents qui se sont fait connaître ensuite ont été dirigés sur le bureau militaire de la Météorologie Nationale. Les candidats à ces cours, non encore inscrits ou n'ayant pas reçu le 1er fascicule d'information sont invités à se faire connaître au bureau militaire de la Météorologie Nationale, 1 Quai Branly.

Il est indispensable que tous effectuent les travaux pratiques sanctions des cours qui sont demandés par les Régions Aériennes.

2°) Des manifestations amicales ont eu lieu au cours de l'année 1952. Elles ont donné lieu a des comptes rendus détaillés dans notre bulletin. Il s'agit de la Nuit de la Météo et du Rallye.

Le Président invite nos camarades à venir plus nombreux qu'en 1952 à la Nuit de la Météo 1953. C'est un moyen efficace de faire plus ample connaissance avec les fonctionnaires de la Météorologie Nationale qui seront peut être un jour amenés à travailler avec les réservistes. Nous espérons cependant que ce jour ne viendra pas.

La Nuit de la Météo aura lieu a l'Hôtel Continental le Samedi 18 Avril. Retenez cette date et envoyez vos adhésions de principe à CASAMARTE, 56, Rue Caulaincourt PARIS 18° pour qu'il vous fasse retenir des tables.

Le Rallye 1953 aura lieu le Dimanche 17 Mai 1953. Venez nombreux. Envoyez également vos adhésions à CASAMARTE. Pour participer au Rallye il n'est pas nécessaire d'avoir une voiture. Les camarades qui peuvent participer avec une voiture se font un plaisir d'emmener une ou plusieurs personnes. Faites vous inscrire sans plus tarder.

o

o o

Le Président informe l'Assemblée de l'échec complet de l'A.A.M. en matière de nominations et de promotions des Anciens Météos dans la réserve. Des nominations ont bien été publiées. Elles concernent, à une exception près, exclusivement des Ingénieurs en Chefs de la Météorologie Nationale. Le Président adresse ses félicitations aux promus et souhaite qu'un jour on pense aux réservistes qui ont suivi les cours, et participé à des manoeuvres, certains d'entre eux sont titulaires du C.A.C. depuis avant 1939. Rien n'a encore été fait pour eux ou si peu. Pourtant nous avons pu obtenir avec l'aide de la Météorologie Nationale la réintégration dans les réserves de la Météo, une vingtaine de camarades mutés dans l'Armée de Terre

Le Président donne la parole à BORDUGE, trésorier.

Celui-ci fait connaître que la situation de trésorerie est satisfaisante. Le bilan se présente comme suit:

<u>Recettes</u>		<u>Dépenses</u>	
En caisse au début de l'année	114.090	Enveloppes papier	1.140
Cotisations	87.810	Nuit météo et Rallye	14.396
Insignes	3.100	Timbres	31.110
Nuit de Météo et Rallye	47.004	Divers	119
Bulletin et divers	10.369		46.765
Total	262.373	Reste en caisse	215.608
			262.373

Mis aux voix le bilan est adopté à l'unanimité.

BORDUGE et le bureau proposent malgré la situation de Caisse de maintenir la cotisation annuelle à 250 francs. Des charges actuellement supportées par les membres du bureau pouvant normalement incomber à la trésorerie.

L'Assemblée Générale à l'unanimité maintient la cotisation annuelle à 250 francs.

BORDUGE remercie les camarades qui ont bien voulu cette année payer leur cotisation dans les conditions prévues à la première page du bulletin. Son travail a ainsi été facilité.

Election des membres du bureau.-

Le Président fait connaître que les candidatures de GIACINTI et Cote COLISSON ont été adressées au bureau.

Il rappelle la composition du bureau et fait connaître que le bureau propose de retenir les deux candidatures présentées. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. L'Assemblée approuve également la composition ci-après du bureau. (ordre alphabétique)

AMANS Claude (1933) - BORDUGE Jacques (1930) - BUSCAIL Robert (1919) - CASAMARTE Joseph (1919) Président d'Honneur - Cote COLISSON Marius (1937) - COOPER Roger Jean (1931) Conseiller Juridique - DUCHATEL Jacques (1945) - du CHASTAINGT Robert (1922) - ESTRADÉ (1936) - GIACINTI Léon (1945) - LE GOER André (1934) - MARC Victor (1931) - POIREAU Roger (1931) - TURLURE Marcel (1932) -

Admission des nouveaux membres.-

L'article 4 des statuts stipule que l'admission est prononcée par le bureau de l'Association sur demande adressée par le postulant accompagnée de toutes les indications se rapportant à ses états de services militaires.

Cette admission doit être ratifiée par l'Assemblée Générale, étant entendu que dans les huit jours de cette ratification, tout membre de l'Association aura loisir de manifester son opposition en envoyant par écrit ses observations motivées au Secrétariat de l'Association dont le bureau statuera.

Le Secrétaire Général remet à chacun des membres présents une nouvelle édition de l'Annuaire de l'Association. Le Président met aux voix l'admission des nouveaux membres figurant sur cet annuaire et de ceux non encore mentionnés à l'annuaire qui viennent de payer leur cotisation.

A l'unanimité des membres présents l'admission est prononcée.

Modification des statuts.-

L'Assemblée ne juge pas opportun de modifier les statuts.

Programme d'activité pour 1953.-

Le Président rappelle que:

- La Nuit de la Météo aura lieu le Samedi 18 Avril 1953 à l'Hôtel Continental.

- Le Rallye des Anciens aura lieu le Dimanche 17 Mai 1953.

A la demande générale une sortie champêtre avec déjeuner et divertissements sera organisée au Fort de Saint-Cyr le Dimanche 28 Juin.

La Météorologie nous a promis du beau temps pour ces deux dernières manifestations.

Les Anciens et leurs familles sont priés de se faire inscrire dès maintenant chez CASAMARTE, 56 Rue Caulaincourt pour ces manifestations.

Le Président annonce en outre que des périodes seront effectuées cette année encore à St-Cyr. Les anciens qui se sont fait inscrire et qui n'ont pas été convoqués, seront convoqués pour le mois de 1953 indiqué en 1952. S'ils désirent faire apporter une modification à la date de cet appel ils sont invités à le faire savoir rapidement:

- 1) à leur centre mobilisateur
- 2) au bureau militaire de la Météorologie Nationale
1, Quai Branly.

Après l'Assemblée Générale, quelques anciens se sont retrouvés au déjeuner prévu. Monsieur et Madame André VIAUT nous ont fait l'honneur d'accepter notre invitation. Pour ceux qui n'étaient pas là voici le menu.

Apéritif sur table
Le Jambon et le Saucisson de la Barguilère
Le Ravier Côte d'Azur
La Coquille Mexicaine
Le Poulet à la Suprême
Les Pommes Paille
Les Salades de Saison
Le Plâteau de Fromages
La Pâtisserie du Chef
La Joie du Mystère
La Cassate Sicilienne
La Corbeille de Fruits

Vins Blancs et Rouges
Café - Liqueurs

A l'issue du banquet M. VIAUT a bien voulu faire le point de quelques questions intéressant les réservistes. Nous avons bon espoir d'obtenir des résultats satisfaisants.

REUNIONS MENSUELLES

Les réunions du bureau et les réunions des Anciens ont lieu chaque premier Vendredi du mois de 18 heures 30 à 20 heures chez DANFRAY, Brasserie "La Mascotte", 58 Bld St-Michel
Téléphone: ODEon 53-24.

AVIS

Nous rappelons que notre ami Gilbert BOISSEAU, 6 Bis, Rue Florian à TRAPPES, Météorologiste à la Station de Trappes, est à la disposition des Anciens qui désirent visiter les Samedis, Dimanches et Fêtes, la Station de Trappes. Vous pouvez joindre BOISSEAU par téléphone à MANSart 96-09.

NECROLOGIE

René FONDREVAY a eu la douleur de perdre son épouse le 9 Novembre 1952. Nous renouvelons nos condoléances à notre camarade.

DEMANDE DE LOGEMENT

LONGUEVILLE Georges nommé à Villeneuve-le-Roi (Seine et Oise) en revenant d'Argentine cherche un logement. Prière de lui indiquer tous renseignements qui pourraient lui être utiles, à l'adresse ci-après:

LONGUEVILLE Georges
10, Rue du Maréchal Lyautey
à Villeneuve-le-Roi (Seine et Oise)

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

L'A.A.M. adresse ses félicitations à notre ami BOUCOIRAN qui a été nommé, par décret, Secrétaire Général au Tourisme.

René SANSON, un des fondateurs de l'A.A.M. a été promu Officier de la Légion d'Honneur au titre du Secrétariat d'Etat à l'Air. Nous lui renouvelons nos amicales félicitations.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nos bulletins comportent une fiche de Renseignements. Seuls ceux de nos membres qui ne l'ont pas encore envoyée sont invités à le faire.

Quelques adhérents nous demandent d'intervenir pour leur maintien dans les réserves de l'Armée de l'Air. Nous ne pouvons demander à la Météorologie Nationale d'intervenir que lorsque l'intéressé est avisé qu'il est versé dans les réserves de l'Armée de Terre. Nos camarades doivent alors nous adresser la Carte qu'ils reçoivent du Bureau Central d'Incorporation et d'archives de l'Armée de l'Air.